

D'Antoine à Marie-Antoinette : (re) lire les lettres de l'archiduchesse

Au sein de la dynastie dans laquelle est née, le 2 novembre 1755, Maria Antonia Josepha Johanna, les filles portent pour premier prénom, à l'instar de l'impératrice qui leur a donné le jour, celui de la Vierge, *Magna Mater Austriae*, la grande mère d'Autriche, protectrice du pays, adorée à Mariazell en Styrie et au Stefansdom, la cathédrale de Vienne. La plus jeune des archiduchesses, filleule du roi et de la reine du Portugal, reçoit, à l'occasion de son baptême, après le Maria de rigueur, le nom d'Antonia. Ce choix la plaçait sous la protection de saint Antoine de Padoue, l'un des patrons de Lisbonne. Le prénom avait déjà été porté dans des générations antérieures des deux côtés de l'arbre généalogique du bébé comme en témoignent par exemple Antoine, duc de Lorraine (1489-1544), dit « le bon », ou Maria Antonia de Habsbourg (1669-1692), épouse de Maximilien II de Bavière. Les témoignages de la famille impériale comme de la future Marie-Antoinette elle-même montrent que la question du prénom est cruciale pour envisager le passage d'archiduchesse d'Autriche à dauphine de France.

Autour d'Antoine

Dans une cour où, l'abbé de Vermond s'en désolait, trois langues (le français, l'allemand et l'italien) sont parlées au quotidien¹, nombre des enfants Habsbourg-Lorraine – Marie-Thérèse mène à terme seize grossesses – sont appelés par une version francisée de leur second prénom. Cela est particulièrement vrai pour les filles : Maria Josepha, par exemple, devient Josèphe et Maria Amalia est dite Amélie ; quant à Maria Carolina, ses proches optent pour Charlotte. Ainsi qu'en témoignent différentes sources, Antoine est le nom sous lequel Maria Antonia est connue par ses parents et ses frères et sœurs. Un charmant billet écrit en français, suivant l'habitude de la fratrie impériale, par l'archiduchesse Josèphe (1751-1767), le 18 juillet 1767, soit quelques mois avant sa mort prématurée de la variole, à la future Marie-Caroline de Naples (1752-1814), comprend les phrases suivantes qui font allusion au rétablissement de leur cadette : « j'ai appris par l'Empereur [leur frère Joseph II] que ma sœur Antoine se portait déjà si bien que dans peu elle sera en état de jouir des amusements de Laxenburg. Je vous prie de lui faire mes compliments, et de lui en marquer ma joie² ». Conformément à l'usage allemand qui fait parfois précéder le prénom d'un article défini (sans que cela entraîne une nuance péjorative), on trouve aussi, dans les échanges intimes, des références à « l'Antoine » comme dans ce passage d'une lettre de l'archiduchesse Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen (1742-1798), le 15 mai 1768, à Marie-Caroline, nouvellement mariée : « L'Antoine a été deux fois ici nous voir mais elle a eu encore un très mauvais temps ainsi qu'elle n'a guère profité de sa promenade³. » Par respect, l'entourage de la famille impériale, pour s'adresser à la dernière fille de Marie-Thérèse et de François-Étienne,

¹ Recruté pour remédier aux insuffisances culturelles et linguistiques de l'éducation reçue par l'archiduchesse Maria Antonia et la préparer pour son arrivée à Versailles, l'abbé Mathieu-Jacques de Vermond se plaint de la difficulté de sa tâche dans une lettre à l'ambassadeur d'Autriche, Florimond-Charles de Mercy-Argenteau, le 21 janvier 1769 : « il faudrait qu'elle [la jeune archiduchesse] ne parlât et n'entendît parler que français et un français pur, ce qui est impossible dans un pays où tout le monde parle trois langues. » Cité dans Marie-Antoinette, *Lettres inédites*, édition présentée par Catriona Seth, Paris, Albin Michel, 2019, p. 22.

² 18 juillet 1767, lettre de l'archiduchesse Maria Josepha, Archivio Borbonico, Busta 99, Archivio di Stato, Naples. – Laxenburg est une propriété des Habsbourg situé à une vingtaine de kilomètres de Vienne et où la famille impériale aimait à séjourner, entre autres pour chasser le héron.

³ 15 mai 1768, lettre de l'archiduchesse Maria Christina, duchesse de Saxe-Teschen, Archivio Borbonico, Busta 99, Archivio di Stato, Naples.

ou pour la désigner, fait précéder son prénom francisé d'un titre, soit « l'archiduchesse Antoine » ou « Madame Antoine⁴ ».

Souvenirs pieux

Les premiers documents que nous connaissons, émanant de la plus jeune des archiduchesses, sont signés de ce prénom d'Antoine et témoignent du fait qu'il s'agissait là d'une identité dans laquelle l'adolescente se reconnaissait. Une poignée de billets destinés à des proches avant son départ de l'Autriche a survécu. Je vais évoquer ici ceux qui ont été rédigés dans les semaines précédant son mariage. Plusieurs d'entre eux ont en commun d'avoir pour support le dos d'images pieuses peintes sur vélin et représentant des saints personnages – il a parfois été suggéré, sans preuve aucune, que ces petites aquarelles, sans doute d'après des modèles (peut-être des gravures), auraient pu être réalisées par l'épistolière elle-même⁵. Voici un exemple particulièrement émouvant de ce que les germanophones baptisent « *Andachtsbilder* » (ou images de dévotion), puisqu'il comporte un message adressé à l'impératrice. Cette première lettre de ce qui deviendrait une longue série, interrompue seulement par la mort de Marie-Thérèse en 1780, livre une réaction de l'archiduchesse au sort qui l'attend un peu plus d'un mois avant la cérémonie qui devait l'unir par procuration au dauphin de France. Il y est en effet fait référence à la séparation future entre la mère et sa dernière fille :

Auspice Deo !

Les bontés de Votre Majesté sont au-dessus de tous remerciements je ne puis douter de son souvenir pour l'avenir, que ne puis la mériter aussi bien par ma conduite que par la vive et respectueuse reconnaissance dont mon cœur est pénétré, que Votre Majesté mette le comble à ses bontés par ses avis maternels cette précieuse leçon tous les jours présente à mon esprit, sera mon plus grand secours dans l'éloignement, et l'unique consolation qui puisse adoucir les regrets de la très humble et soumise fille

Antoine

le 16 mars 1770⁶.

⁴ En allemand, il est fait référence à l'archiduchesse (*Erzherzogin*) Antonia. Voir par exemple l'article à propos de l'enterrement de la petite Thérèse (l'archiduchesse Maria Theresia, fille de Joseph II et de la défunte Isabelle de Parme), daté du 27 janvier 1770, dans le *Wienerisches Diarium, oder Nachrichten von Staats, vermischten, und gelehrten Neuigkeiten*, Nro. 8. Sonnabend den 27. Jenner. 1770, s.p.

⁵ L'entrée du catalogue de la vente à propos du billet adressé à « Wallis » évoqué plus bas indique ceci : « Vierge en majesté qui a certainement été exécutée par la Reine [Marie-Antoinette], elle-même, car le dessin et la peinture étaient également au programme artistique des enfants impériaux. C'est Gabrielle Reyer-Bertrand, la pastelliste lorraine, qui fut engagée comme professeur de peinture et de dessin. Marie-Christine et Marie-Antoinette étaient les filles les plus douées de la famille impériale ». Voir <https://www.brissonneau.net/en/lot/2120/650610-marieantoinette-reine-de-francsearch=&> et <https://drouot.com/lot/publicShow/650610> consultés le 12 avril 2024. – Zoltán SZILARDFY (*Devotio Hungarorum* n°2. *A magánáhitat szentképei. Kleine Andachtsbilder des Barock*, Szeged, Jate Néprajzi Tanszék, 1995, p. 12-13) émet l'hypothèse que les membres de la famille impériale pourraient avoir eu pour habitude d'envoyer des images pieuses qu'ils avaient eux-mêmes peintes. Irmgard FELDHAUS (« Gemalte Andachtsbilder aus dem Österreichischen Kaiserhaus aus den Jahren 1743-1770 », *Arbeitskreis Bild, Druck, Papier: Tagungsband Kassel* 1998, éd. Christa Pieske *et al.*, Münster, Waxmann, 1999, p. 13-28) pense au contraire que les miniatures sont l'œuvre d'un artiste professionnel. Il conviendrait peut-être de se demander s'il s'agissait de productions conventuelles. De nos jours encore l'Abbaye saint Benoît d'En Calcat en Dordogne fournit des images (reproduisant le plus souvent des tableaux de maître) distribuées à l'occasion de cérémonies comme des ordinations ou communions et qu'il est d'usage de personnaliser au verso. – Je remercie Rotraud von Kulessa et Vera Fänger de m'avoir aidée à localiser une copie de l'article d'Irmgard Feldhaus.

⁶ Voir Catriona SETH, *Marie Antoinette. Anthologie et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, p. 3. Décrite alors comme figurant dans la collection de S.A.R. la duchesse de Wurtemberg, la lettre (qui n'a sauf erreur jamais été reproduite en photo) a été présentée en 1955 à l'exposition *Marie-Antoinette, archiduchesse, dauphine et reine* au château de Versailles, comme en témoigne le catalogue (Marguerite JALLUT, Auguste DE CAUMONT LA FORCE et Gérard VAN DER KEMP, « 833. LETTRE de Marie-Antoinette à sa mère, avec une image de Sainte-Hélène », *Marie-Antoinette, archiduchesse, dauphine et reine*, 16 mai-2 novembre 1955, Château de Versailles, Éditions des Musées Nationaux, 1955, p. 258).

La formule « Auspice Deo ! » (Avec l'aide de Dieu) est souvent présente en tête des courriers de la pieuse impératrice, et l'archiduchesse la reprend à plusieurs reprises pendant les mois qui précèdent son départ pour Versailles. L'image aquarellée au dos de laquelle elle rédige les lignes à sa mère dépeint sainte Hélène⁷. La veille, à la comtesse de Wallis, l'adolescente terminait un billet au revers d'une représentation de la Vierge de l'Immaculée Conception avec les mots : « Votre très affectionnée Antoine archiduchesse⁸ ». Nous sommes avant le mariage : ce n'est pas encore la dauphine de France qui signe, mais celle qui s'ancre dans sa vie viennoise tout en se projetant vers l'avenir. L'adolescente reconnaît l'importance de présences affectueuses et de tout un entourage qu'elle va bientôt quitter.

Toujours sous l'invocation « Auspice Deo », un billet, rédigé au revers d'une miniature, et adressé à Maria Anna von Callenberg, née comtesse de Thurn-Valsassina, est monté dans un faux recueil postérieur avec d'autres images du même genre dont les dates vont de 1743 à 1770 ; revêtues d'inscriptions personnelles, cinq d'entre elles sont dues à des filles de Marie-Thérèse⁹. L'aquarelle, destinée par la future Marie-Antoinette à celle qui a été dame d'honneur de sa grand-mère, représente saint Louis de Gonzague, un jésuite béatifié quelques décennies plus tôt¹⁰. Le texte, daté du 29 mars 1770, continue ainsi après l'invocation : « En regardant cette image souvenez vous toujours chere Callenberg de Votre tres affectionee Antoine Archiduchesse ». Une miniature représentant sainte Rose de Lima, conservée dans les collections de l'abbaye bénédictine de Pannonhalma en Hongrie, est rehaussée, elle aussi, d'un message de la jeune archiduchesse et date sans doute de la même époque : « Auspice Deo./ En regardant cette image/ souvenez vous chere Staraj/ de votre très affectionnée/ Antoine/ Archiduchesse¹¹ ». La destinatrice est une ancienne dame de la Cour, d'une noble famille hongroise, Anna-Mária Sztáray¹². Au dos d'une vignette d'un enfant au Sacré Cœur enflammé, tenant une chaîne, sans doute censée représenter le Christ, accompagné de deux chérubins, et accompagnée d'une citation tirée du livre du prophète Osée dans l'Ancien Testament, « traham

⁷ La légende de l'image est « S : Helena » selon l'entrée du catalogue. *Ibid.* – Le choix du sujet renvoie peut-être à la dévotion des Habsbourg à la Croix dont ils possédaient une relique. L'Ordre de la Croix Étoilée, dont Marie-Thérèse était la grand-maîtresse et Marie-Antoinette, comme ses sœurs, était dame, avait parmi ses jours de célébration le 3 mai, fête marquant la découverte de la Sainte Croix par Sainte Hélène.

⁸ Le catalogue de vente (voir note 6 ci-dessus) décrit le document comme une aquarelle originale, sur peau de vélin, représentant la vierge en Majesté, avec chérubins et Saint-Esprit, de format 11,5 x 17 cm, et donne la transcription modernisée suivante du texte : « Auspice Deo Recevez cette image comme un gage de mon amitié pour vous, chere Wallis et de l'estime que j'aurai toujours pour vous. Ce 15 mars 1770. Votre tres affectionnée Antoine Archiduchesse. » La légende au bas de l'image est la suivante : « Immaculata B. Mariae Virginis Conceptio. » La destinatrice du billet est probablement Maria Franziska von Colloredo (1746-1795) qui avait épousé le comte de Wallis. Le lot a été adjugé 9000 euros.

⁹ Le recueil a été créé pour les Callenberg et vendu par leurs descendants au milieu du XX^e siècle. Il figure sur deux sites de marchands d'autographes (Antiquariat In Libris à Vienne en Autriche et Kotte Autographs à Rosshaupten en Allemagne) avec des prix très différents annoncés (<https://inlibris.com/item/bn45345/> pour 28000 euros et <https://www.kotte-autographs.com/en/autograph/marie-antoinette/#62193> pour 45000 euros – sites consultés le 17 avril 2024). L'article cité d'Irmgard Feldhaus est centré sur ce petit volume.

¹⁰ Si le lecteur francophone pourrait être tenté de mettre ce Louis-là en relation avec le roi de France et le Dauphin, le rapprochement n'aurait pas forcément été sensible pour la petite archiduchesse : le saint figuré sur l'image pieuse est désigné sous le nom d'Aloysius Gonzaga. Les Bourbons utilisaient généralement Ludovicus comme version latine de Louis. Ils avaient un saint patron tout trouvé en Louis IX. Le seul rapprochement éventuel entre l'image et la famille par alliance de la jeune Antoine est la présence de lys comme symbole de pureté. Un autre accessoire habituellement figuré dans l'iconographie jésuite, le crâne, est absent de cette vignette, mais la couronne renversée vient signifier le refus des richesses terrestres en faveur d'une vie consacrée au Seigneur.

¹¹ Une note postérieure identifiant la donatrice ne permet pas de déterminer si le « 1770 » en bas à gauche est d'origine ou non. Une fioriture à la fin d'Antoine a peut-être occasionné l'erreur de Feldhaus (art. cité, p. 19) qui lit à tort Antoinette (suivant en cela la transcription fautive de Zoltán Szilárdfy).

¹² Je suis redevable à Zoltán Boros de l'Abbaye de Pannonhalma, qui m'a également fourni des extraits de l'ouvrage de Szilárdfy, de l'identification de la destinatrice. Anna-Mária Sztáray, morte en 1782, est décrite comme dame d'honneur dans son arbre généalogique (deuxième tableau) : <https://www.arcanum.com/hu/online-kiadvanyok/Nagyivan-nagy-ivan-magyarorszag-csaladai-1/tizedik-kotet-9475/sztaray-csalad-sztarai-es-nagy-mihalyi-B11E/>. Site consulté le 22 avril 2024. Les images pieuses présentes dans le musée abbatial ne sont pas cotées individuellement. Pannonhalmi Főapátsági Múzeum. Szentképek gyűjteménye. Pergamen szentképek. « S. ROSA », artiste anonyme.

eos, in vinculis charitatis », et toujours sous l'invocation « Auspice Deo », l'adolescente a inscrit : « Recevez cette image, chere Hohenzoller [*sic*], comme une marque de l'affection et du souvenir de/Votre tres affectionne[e]/ Antoine Archiduchess[e]/ ce 30 Mars 1770¹³ ». L'image, dont la provenance, à partir du don à la princesse Hohenzollern, est narrée par une note ultérieure au verso du cadre, a été encadrée ce qui rend impossible de voir la lettre finale de deux lignes.

Les femmes de haute naissance ne sont pas les seules destinataires de vignettes annotées par la dernière fille de l'impératrice dans les semaines qui précèdent son voyage vers la France. Le 19 avril 1770, soit trois semaines après avoir tracé son message à la comtesse de Callenberg, l'adolescente écrit à l'une de ses femmes, Thérèse ou Barbe Durieux, au dos d'une image gouachée sur vélin représentant saint Jean-Baptiste avec son agneau. Elle termine alors son message sur des mots qui laissent entendre une subtile variation dans ses sentiments envers les différents destinataires. La signataire, « Votre tres fidelle Antoine Archiduch¹⁴ », n'évoque pas son affection. Elle s'adresse ici à une roturière qui a été à son service¹⁵.

La multiplicité des petits billets, rédigés dans les semaines qui ont précédé le départ de celle qui devait être dauphine puis reine de France, laisse entendre qu'ils constituaient des marques de souvenir distribués aux proches et particulièrement appropriés à l'occasion d'une prise de congé¹⁶. Cette hypothèse est notamment confirmée par d'autres billets d'archiduchesses dans le recueil Callenberg, en particulier de deux sœurs de Marie-Antoinette : la malheureuse Maria Josepha, qui date son texte du 1^{er} septembre 1767, soit six semaines avant sa mise en route prévue pour l'Italie, et sa remplaçante auprès de Ferdinand de Naples, Maria Amalia, qui prend la plume en 1769¹⁷. La découverte de cette petite série invite à se demander s'il n'y aurait pas d'autres vignettes à localiser dans les papiers et bibliothèques de l'entourage des archiduchesses.

Faut-il croire qu'il y avait un lot de miniatures à la disposition des archiduchesses, notamment lorsqu'elles étaient sur le point de se marier, et qu'elles puisaient là-dedans pour

¹³ L'image et son verso sont représentés ici : <https://maria-antonia.forumactif.com/t52625-autographe-de-marie-antoinette-a-la-princesse-de-hohenzollern> consulté le 7 février 2025. Le site indique les dimensions suivantes : 7x10 cm pour l'image et 9,5x14,5 pour la dimension à vue de la lettre au verso. L'extrait du verset d'Osée (4) est traduite de manière libre par Lemaître de Sacy : « Je les ai attirés à moi par tous les attraits qui gagnent les hommes, par tous les attraits de la charité ». Je remercie Neil Jeffares qui a réussi à déchiffrer et à reconnaître l'inscription.

¹⁴ Le billet est reproduit par exemple dans Antonia FRASER, *Marie Antoinette. The Journey*, London, Phoenix, 2003 (éd. originale 2001), cahier couleur entre les pages 170 et 171. – Voir aussi le lot 18 du catalogue de Christie's, de la vente du 3 novembre 2015 (<https://www.christies.com/en/lot/lot-5942046>), qui évoque une gouache sur peau de vélin représentant Jean-Baptiste, sur un feuillet in-12 (environ 165 x 115 mm), vendue 35000 euros. Le texte en est : « Auspice Deo/ Soyez persuadée chere Durieu que je penserai toujours a vous et que je n'oublire [*sic* pour oublierai] jamais les peines que vous avez eu [*sic*] avec moi c'est dont vous assure/ ce 19 Avril 1770 Votre tres fidelle Antoine Archiduch » ; un encadrement rend impossible de voir complètement la fin du dernier mot qui s'écrase. Sous l'image, le nom du personnage est indiqué en majuscules sous la forme « S : IOANN : BAPTISTA : » L'entrée de catalogue observe ceci à propos de la destinataire : « Thérèse Durieux était la première femme de chambre de la jeune Marie-Antoinette et sa sœur Barbe l'une des nombreuses qui lui étaient attachées. Il est probable que ce billet d'adieu, remis avant son départ pour la cour de France, était adressé à la première. Les noms et les fonctions des deux sœurs sont à plusieurs reprises évoqués dans les lettres que l'impératrice Marie-Thérèse adressait à la marquise d'Hennezel. (*Lettres inédites de Marie-Thérèse et de Joseph II* publiées par le baron Kervyn de Lettenhove en 1868, p. 9-11) ».

¹⁵ Il n'est pas impossible d'imaginer une certaine hiérarchie dans les dates de rédaction de ces billets d'obligation.

¹⁶ Les fonds de la famille Clary, conservés par les Archives Nationales autrichiennes à Vienne (Haus-, Hof- und Staatsarchiv), comprennent un exemple d'image pieuse de ce type, d'un modèle beaucoup moins raffiné que celles signées par les filles de Marie-Thérèse. Représentant saint Jean Népomucène, elle invoque, dans l'inscription manuscrite au verso, le souvenir demandé par la signataire, Françoise, comtesse Clary, à la personne à laquelle elle s'adresse. AT-OeStA/HHStA SB Familienarchiv Clary 46-29.

¹⁷ Voir Irmgard FELDHAUS, « Gemalte Andachtsbilder aus dem Österreichischen Kaiserhaus aus den Jahren 1743-1770 », art. cité, p. 13. – I. Feldhaus parle, à propos d'une image du recueil Callenberg signée par Maria Anna, sœur de Marie-Thérèse, en 1743, peu avant son mariage avec Charles-Alexandre de Lorraine, de « cadeau d'adieu » (*Abschiedsgeschenk*). Elle considère également la miniature signée par la future Marie-Antoinette comme une prise de congé (*Abschiedsgruß*).

rédigé des messages à l'intention de celles qui les avaient entourées pendant leur enfance, suivant vraisemblablement en cela les instructions maternelles ? Leurs messages témoignent souvent de reconnaissance ou d'affection envers telle ou telle dame de la cour. Ils traduisent aussi un réel désir de rester dans le souvenir de celles qui demeuraient à Vienne. Si les vignettes pieuses que nous connaissons émanent des archiduchesses et non de leurs frères, la circulation de tels objets n'est pas du seul ressort des femmes dans d'autres contextes¹⁸. Il n'est pas impossible que ces miniatures aient été destinées à être rangées dans des missels ou autres ouvrages de dévotion comme les images encore parfois offertes à l'occasion de premières communions ou de confirmations ainsi que les souvenirs pieux distribués autrefois lors des messes d'enterrement. Les *Andachtsbilder*, avec leurs inscriptions, jouaient un double rôle d'incitation à la dévotion pour qui contemplait l'image sainte, et de souvenir du ou de la donatrice qui pouvait espérer être dans les pensées, mais aussi les prières, de ceux qui avaient le petit billet sous les yeux. Pour les Habsbourg-Lorraine, dont le pouvoir était inséparable d'un catholicisme militant, rehaussés d'une inscription personnalisée, ces objets éphémères permettaient de distinguer un fidèle serviteur et, tout en le gratifiant, de lui rappeler implicitement ses devoirs envers le trône et l'autel. Il est facile d'imaginer la valeur que les dames de la cour devaient attacher à ces petites marques d'attention octroyées par les représentantes de la famille impériale. Un travail ultérieur pourrait sans doute s'intéresser au choix de saints personnages représentés dans l'ensemble des envois émanant de membres de la maison impériale – certaines images, comme celles de la Vierge miraculeuse de Zell ou de Notre Dame de Hongrie renvoient à des objets de dévotion particulièrement chéris des Habsbourg¹⁹.

Une opération de communication : la lettre de l'archiduchesse au roi

Le renversement des alliances a surpris la plupart des Français comme des Autrichiens. Conclu en 1756, l'année après la naissance de la future Marie-Antoinette, il a eu parmi ses conséquences une série de mariages entre les Habsbourg et des descendants de Louis XV. Le premier, en 1760, voit la petite-fille du roi de France, l'infante Isabelle de Parme, épouser l'archiduc Joseph, futur roi de Hongrie et saint empereur romain germanique, fils aîné de Marie-Thérèse et de François I^{er}. Après des soubresauts dus aux décès intempestifs de plusieurs archiduchesses, Amélie et Charlotte devaient épouser les deux Ferdinand, l'infant de Parme et le roi de Naples. Le couronnement de la série voit l'impératrice caser l'une de ses filles, la dernière, dans une position particulièrement prestigieuse : celle de future reine de France. Si Louis XV s'est montré moins empressé à s'engager que Marie-Thérèse, en partie à cause de pressions du parti anti-autrichien à Versailles, une fois le projet de noces véritablement conclu, il a tenu à ce que les affaires ne traînent pas.

L'impératrice, se rendant alors sans doute compte que sa fille était encore, comme elle devait l'écrire, très enfant – elle s'en ouvre à plusieurs reprises dans des lettres au roi de France²⁰ –, s'est évertuée à combler les manques qu'elle relevait, aussi bien en matière

¹⁸ I. Feldhaus reproduit une petite gravure pieuse au verso de laquelle Mozart a rédigé un message à l'intention de son beau-frère. Ajoutons que le détail complet de l'ensemble conservé en Hongrie ne nous est hélas pas connu et que l'une des miniatures comporte un message signé d'initiales non identifiées à ce jour (art. cité, p. 28).

¹⁹ Pannonhalma conserve une Vierge de Zell envoyée par Marie-Thérèse (Zoltán SZILARDFY, *Devotio Hungarorum* n°2, 1995, p. 15) et Notre Dame de Hongrie est représentée au recto d'un charmant message de l'archiduchesse Maria Josepha de 1767 (*Ibid.*, p. 13). Voir la note 7 ci-dessus à propos de la dévotion à sainte Hélène.

²⁰ Voir par exemple la courte lettre (conservée aux Archives diplomatiques de La Courneuve) que Marie-Thérèse écrit à Louis XV entre le mariage par procuration et le départ de la nouvelle Dauphine : « 20 avril 1770/Monsieur mon frere, c'est ma fille, mais plutot celle de Votre Majesté qui aura le bonheur de vous remettre celle ci, en perdant un si cher enfant toute ma consolation est de la confier au meilleur et le [*sic*] plus tendre Pere, qu'elle veuille la diriger, et lui ordonner. elle a la meilleure volonté, mais a son age j'ose la prier d'avoir de l'indulgence pour quelques etourderie sa volonté est bonne de vouloir meriter

culturelle – l'abbé de Vermond a servi de précepteur à l'archiduchesse –, qu'en termes d'élégance : dents et coiffure, en particulier, ont fait l'objet de soins de spécialistes français. Marie-Thérèse tenait à ce que la petite Antoine se présente sous son meilleur jour. Au portrait officiel peint à Vienne par Joseph Ducreux pour Louis XV, qui montre une jolie jeune femme, d'une sophistication sans doute supérieure à celle qui caractérisait au quotidien l'adolescente²¹, paraît répondre un document fort bien tourné qui est conservé dans les archives diplomatiques. Connue de Pierre de Nolhac²², mais absente de l'édition supposément complète de la correspondance de Marie-Antoinette, cette lettre est d'une importance capitale. Elle est rédigée au lendemain de la cérémonie qui a vu, en l'église des Augustins de Vienne, paroisse de la Hofburg, l'archiduchesse Maria Antonia épouser par procuration Louis, dauphin de France. Celle qui est désormais dauphine s'adresse au grand-père de son époux. Voici le texte de sa missive qui est conservée parmi les documents des Archives Diplomatiques à La Courneuve :

Monsieur mon Frere, et tres cher Grand Père. Il y a si longtems, que je desire pouvoir temoigner a Votre Majesté, au moins en partie, tous mes sentiments pour elle ; que je saisis avec la plus grande satisfaction la premiere occasion qui peut m'y autoriser. Que Votre Majesté me permette donc, de lui apprendre que mon mariage avec Monsieur le Dauphin a été celebré ici hier par toutes les ceremonies de l'Eglise usitées en pareil cas, et que c'est pour moi la plus douce satisfaction de me voir par la appartenir a Votre Majesté, pour qui, depuis que je pense, j'ai toujours eue le plus grand respect et le plus vif attachement, Votre Majesté peut être assurée en consequence, que je ne serai occupée toute ma vie que du soin de lui plaire et de meriter sa confiance et ses bontés, et avec de pareilles intentions je crois pouvoir tout esperer de sa part. Je sens cependant, que mon âge et mon inexperience pourront peutêtre souvent avoir besoin de son indulgence et j'ose moyennant cela la lui demander dez a present avec les plus vives instances, et la supplier en meme tems, de me menager d'avance celle de Monsieur le Dauphin, et de toute la famille dont je m'en vais avoir le bonheur d'être. Je sais que Votre Majesté est le meilleur des Peres ; je me propose d'être toute ma vie la fille la plus tendre et la plus soumise a ses volontés, et je me flatte par consequent du sort le plus heureux. J'ose esperer que Votre Majesté daignera recevoir avec la bonté qui lui est naturelle cette effusion de cœur, a laquelle je n'ai pu me refuser, et je la supplie de vouloir être persuadée en attendant, qu'au moment désiré, ou j'aurai le bonheur de me trouver auprès d'elle, ce sera avec autant de verité que de respect et de tendresse que j'aurai l'honneur de lui repeter de vive voix tous les sentiments avec lesquels je ne cesserai d'être toute ma vie
Monsieur mon Frere et très cher grand Pere
de Votre Majesté
la très affectionnée sœur, servante et petite fille Antoine

à Vienne le 20
Avril 1770²³

Passons sur les relations familiales compliquées dans lesquelles le roi de France est à la fois, par la convention des échanges entre princes, le « frère » de la jeune femme et, parce qu'elle est désormais unie par procuration au dauphin, son « grand-père », mais aussi celui qui doit servir de « père » à « la fille la plus tendre et la plus soumise à ses volontés ». Qui a lu les premières lettres de Marie-Antoinette, rédigées de France et envoyées à sa mère, ne retrouvera guère ici l'adolescente rétive à tenir la plume qui se découvre dans sa correspondance de Versailles. Sans doute l'importance du courrier adressé au Roi de France lui a-t-elle été signalée

ces bontez par tout ces actions, je la lui recomande encore un fois comme le gage le plus tendre de l'amitié qui existe si heureusement entre nos etats et maisons étant toujours de Votre Majesté/ bonne sœur/ Marie therese ». (Archives diplomatiques, 53MD/426/335) Une deuxième brève lettre de Marie-Thérèse (Archives diplomatiques 53MD/426/332), confiée à Starhemberg, était sans doute destinée à être remise en mains propres à Louis XV avant l'arrivée de la Dauphine à Versailles. Louis XV, qui n'était pas en reste, exprime « la joye la plus vive » à la nouvelle du mariage par procuration et exprime son « impatience » de recevoir la princesse (*Ibid.*, 376).

²¹ Le pastel de Joseph Ducreux, peint à Vienne en 1769, est conservé à Versailles (INV.DESS 1207).

²² NOLHAC, Pierre de, *Marie-Antoinette Dauphine*, Paris, Calmann-Levy, 1920, p. 87-88.

²³ Je remercie le personnel des Archives Diplomatiques de La Courneuve de m'avoir permis de consulter le document original (53MD/426/331-2) : la lettre a été reliée en volume et une partie des fins de lignes est prise dans la marge ce qui en rend le déchiffrement difficile.

avec insistance ; cela dit, qui connaît son écriture ne la reconnaîtra pas. Il a parfois été suggéré que les phrases étaient tracées sur la page et que l'archiduchesse se contentait de les passer à l'encre. Ce n'est *a priori* pas le cas ici. Il est en revanche possible qu'un tiers ait rédigé le corps de la lettre dont la formule de politesse et la signature seules auraient été laissées à la nouvelle Dauphine. Un indice qui pourrait aller dans ce sens est la différence entre la manière dont les « s » au début de « sœur » et « servante » sont formés et celle des autres mots commençant par la même lettre dans le reste de la missive. Dans l'ensemble du texte, tournures élégantes et empruntées travestissent l'enfant en parfaite petite courtisane.

Si la signature, au lendemain du mariage viennois, de cette lettre destinée au roi de France, est toujours « Antoine », des références à l'archiduchesse « Antoinette » figurent auparavant dans certains documents ayant trait aux négociations, sans qu'aucune explication de la variation onomastique ne soit donnée.

L'Antoinette la plus proche de Louis XV a rendu l'âme quelques années avant la concrétisation du projet de mariage entre l'archiduchesse et le dauphin. Née Jeanne-Antoinette Poisson, la marquise, puis duchesse, de Pompadour (1721-1764), était surnommée « Reinette » dans son enfance, vraisemblablement en écho à son prénom d'Antoinette. La demande du roi de France, datée de Marly le 7 juin 1769, d'une épouse pour son petit-fils, concerne « l'Archiduchesse Antoinette²⁴ ». Sans doute l'impératrice a-t-elle adopté ce prénom, en remplacement de celui d'Antoine, à l'occasion de ses échanges avec Versailles, pour se conformer aux termes de la requête royale. Dans sa lettre écrite de Laxenburg, le 17 juin 1769, en réponse à Louis XV, elle minaude en disant espérer que sa « fille antoinette » jouira du bonheur de plaire au souverain français. Elle ajoute : « je suis bien sûre qu'elle [l'archiduchesse Maria Antonia] fera tout son possible pour mériter ces bontés [celles du roi]. j'ose la lui recomander a son age on at besoing d'indulgence de vouloir bien lui servir de Pere et en ce cas elle sera heureuse et moi aussi²⁵. » Née princesse de Saxe, la mère du futur Louis XVI, baptisée Maria Josepha (1731-1767), était dite Marie-Josèphe plutôt que Marie-Joséphine²⁶. Ainsi qu'en témoignent les registres du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette, Madame Adélaïde avait reçu, avec les eaux lustrales, les prénoms de Marie-Adélaïde ; Madame Clotilde, quant à elle, s'appelait Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière. Le prénom d'usage n'était pas forcément, on le sait, le premier dans l'ordre des documents officiels. Rien n'aurait *a priori* empêché que la petite archiduchesse autrichienne, lorsqu'elle est devenue dauphine à son tour en 1770, soit appelée Marie-Antoine²⁷ ou Antoine tout court. Il y a des hésitations sur le nom à lui donner dans les publications qui saluent le mariage royal. Jean-Antoine Roucher, futur poète des *Mois*, la désigne simplement comme « Marie » dans son ouvrage de circonstance intitulé « La France et l'Autriche au Temple de l'Hymen²⁸ » paru avec l'approbation de Marin en date du 4 mai

²⁴ Archives diplomatiques, 53MD/426/25.

²⁵ Archives diplomatiques, 53MD/426/29.

²⁶ Le prénom de « Marie-Joséphine », sous lequel est connue en France Maria Giuseppina de Savoie, épouse, à compter de 1771, du comte de Provence (futur « Monsieur » et roi sous le nom de Louis XVIII), est la traduction au plus près de l'italien.

²⁷ La version « Marie-Antoine » est parfois utilisée avant le mariage de l'archiduchesse par exemple dans la *Gazette de France* (23 mai 1766) : « De Vienne le 7 Mai 1766/ Les personnes à qui l'Impératrice-Reine a accordé, le 3 de ce mois, l'Ordre de la Croix Étoilée sont : l'Archiduchesse Marie-Antoine & la Princesse Marie-Béatrix de Modene ».

²⁸ Voir « L'Héritier de LOUIS, sous les Lois de l'Hymen./ Doit bientôt engager & son cœur & sa main ;/ Qu'il devienne l'Époux de la jeune MARIE » in RO[U]CHER, Jean-Antoine, « La France et l'Autriche au Temple de l'Hymen » in Rocher et Imbert, Barthélemy, *Les Muses Patriotiques ; ou Poëme, sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin*, par M. Rocher. Avec une Ode Sur le même Sujet. Par M. Imbert de Nîmes, Paris, Chez P. de Lormel, 1770, p. 8. D'autres occurrences évoquent l'heureuse journée qui doit placer « MARIE au Trône des Français » mais aussi les pleurs répandus par « la sensible MARIE » au moment de se séparer de sa mère (p. 10). Le Printemps doit « En faveur de MARIE, embelli[r] l'Univers » et « précédant MARIE/ [III] échauffe et rajeunit la terre défleurie » (p. 11). Les majuscules sont dans le texte. Sur les poèmes nuptiaux, dont celui de Roucher, voir Catriona SETH, « Le Meilleur et le Pire. Vers écrits à l'occasion du mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche », *Cahiers Roucher-André Chénier* n°10-11 (1990-1991), p. 109-127.

1770. Que la défunte épouse de Louis XV se soit nommée Marie offrait peut-être une raison de mettre en valeur ce prénom-là.

Si à Vienne, au quotidien, on continue d'appeler Antoine la benjamine impériale, les échanges diplomatiques – qu'elle ne devait pas voir – désignent l'adolescente sous le prénom employé par Louis XV. Prenons pour exemple une note du marquis de Durfort²⁹, l'ambassadeur de France à Vienne, qui s'aligne sur l'usage de son maître le roi, plutôt que celui de la cour auprès de laquelle il est en poste. Il laisse passer dans une lettre à Choiseul du 31 janvier 1770 l'une des rares observations personnelles au sein de sa correspondance officielle : « M[a]d[am]e la Comtesse de Lerchenfeld a succombé à la violence du mal dont elle étoit attaquée. Elle est morte Lundi au soir... Madame l'Archiduchesse Antoinette la regrette extrêmement³⁰. » L'adolescente perdait, en Maria Walburga Posthuma von Trauttmansdorff, comtesse de Lerchenfeld (1713-1770), une des femmes de son entourage qui avait servi plusieurs de ses sœurs avant elle et qu'elle côtoyait depuis l'enfance. Quelques jours plus tôt, le 23 janvier 1770, « Titi », la jeune Marie-Thérèse, fille de Joseph II et de feu Isabelle de Parme, était morte d'une pleurésie, une perte que pouvaient déplorer son grand-père le roi de France tout autant que sa grand-mère l'impératrice. De toutes ses tantes, la fiancée du dauphin était celle dont l'enfant défunte était la plus proche.

Signé Marie Antoinette

Le 21 avril 1770, lendemain du jour dont date sa lettre à Louis XV, la nouvelle dauphine prenait congé de sa mère et de la plupart de ses proches. Elle empruntait le chemin de la France via Mölk, Munich, Augsburg et Ulm entre autres. La « *consegna* » ou « remise » qui la voit traverser symboliquement une frontière et prendre congé de son entourage autrichien se déroule le 7 mai sur un îlot du Rhin près de Strasbourg³¹. Le 14, dans la forêt aux alentours de Compiègne, la petite Autrichienne rencontre pour la première fois celui auquel le sort l'a destinée. Le mariage en grande pompe est célébré à Versailles le 16 mai. Parmi les documents se rapportant à l'événement, il faut compter les registres paroissiaux de l'église Notre-Dame. Nous y lisons que le 16 mai 1770, au château de Versailles, en la chapelle du Roi, a été bénie l'union de l'archiduchesse avec le dauphin, Louis-Auguste³².

Les enfants de France, comme les membres de la plupart des dynasties royales, se contentaient souvent de leur(s) prénom(s) usuel(s). Les signatures des princes ornent la page du registre paroissial et viennent témoigner de l'importance de la cérémonie³³. Sous l'imposant « Louis » de Louis XV, puis « Louis Auguste » du dauphin, se lit, d'une écriture peu assurée, la série de prénoms imposés au baptême de la dernière fille de Marie-Thérèse et François-Étienne (Maria Antonia Josepha Johanna) en version dûment francisée : « Marie Antoinette Josephe Jeanne ». Le premier « e » de « Jeanne » est un peu mangé par la boucle de la majuscule au point où certains se sont demandé s'il avait été oublié. Il y a surtout une tache

²⁹ Futur duc de Civrac, Aimeric-Joseph-Jacques de Durfort (1716-1787), a été ambassadeur à Venise avant d'être nommé à Vienne où il se charge des négociations autour du mariage du Dauphin.

³⁰ Lettre datée de Vienne, le 31 janvier 1770. Archives diplomatiques, 53MD/426/132.

³¹ Voir par exemple à ce propos, aux Archives de la ville de Strasbourg, l'*Acte officiel de la remise de la Dauphine Marie-Antoinette au Royaume de France en 1770* (cote : 11 1950). Document en ligne : <https://archives.strasbourg.eu/deg-/n/acte-officiel-de-la-remise-de-la-dauphine-marie-antoinette-au-royaume-de-france-/n:356> consulté le 11 avril 2024.

³² Versailles, Archives Municipales CG 209. Voir la reproduction dans le catalogue *Marie-Antoinette. Femme réelle, femme mythique*, Paris, Magellan, 2007, p. 98 ou dans *Marie-Antoinette*, catalogue de l'exposition des Galeries nationales du Grand Palais, Paris (15 mars – 30 juin 2008), Paris, RMN, 2008, p. 79.

³³ Le Roi signe d'abord, puis l'époux et l'épouse, les comtes de Provence et d'Artois, Mesdames Adélaïde, Victoire, Clotilde et Élisabeth et enfin les ducs d'Orléans et de Chartres.

d'encre sur « Antoinette ». Il s'agit de l'un des premiers cas lors desquels la future reine de France devait signer au moyen du double prénom que la postérité lui donne : Marie-Antoinette. Faut-il dès lors s'étonner de la présence d'un pâté qui, osons le jeu de mots, a fait couler beaucoup d'encre ? La mariée était sans doute sous le coup de l'émotion. Elle a été tenue de donner à l'écrit la suite de ses quatre prénoms, qui plus est dans une forme totalement inhabituelle pour elle. Un second registre³⁴, peut-être le deuxième à être signé (les actes étaient dressés en deux exemplaires), et qui comprend aussi l'ensemble des signatures de la famille royale, paraît traduire déjà chez la nouvelle mariée une assurance plus grande : pas de « e » mal formé à Jeanne, aucune tache, pas de reprise de la plume avant le « tte » du prénom « Antoinette ». Tout se passe comme si la dauphine commençait à s'habituer à sa nouvelle identité. Le recours au double appellatif Marie-Antoinette, qui s'est imposé, permettait sans doute de rappeler, pour les adversaires du renversement des alliances tout autant que pour les admirateurs de la reine de Hongrie, que la dauphine de France était la fille de Marie-Thérèse.

Si, conformément à l'habitude familiale, l'impératrice désigne par la suite, même dans les correspondances intimes qu'elle rédige, sa dernière fille sous son titre de dauphine (puis de reine), cette dernière paraît avoir eu un peu de mal à s'habituer à son nouveau prénom. Comme par compromis, la première lettre qu'elle envoie de France à Marie-Thérèse conservée parmi les fonds impériaux de Vienne, datée du 9 juillet 1770, émane de « la plus tendre et soumise fille Antoinette³⁵ ». Ce seul prénom sert encore de signature à d'autres courriers de la nouvelle dauphine à sa mère³⁶. De plus en plus, à l'instar de bien des contemporains, tout au moins en France, la jeune femme va omettre toute signature de lettres et billets intimes par opposition aux courriers officiels où le double prénom Marie Antoinette (sans trait d'union) s'impose³⁷.

Si les poètes ont célébré à l'envi l'union du lys et de l'aigle – des maisons de Bourbon et de Habsbourg-Lorraine –, les contes de fées ont leur envers. Nul besoin d'être psychologue pour imaginer que l'archiduchesse adolescente, déjà orpheline de père, et affligée dès avant son départ de Vienne par la mort de nombreux proches, a dû être traumatisée par son sort. Elle a été envoyée à l'étranger, pour servir d'épouse à un homme qu'elle ne connaissait pas et qui ne s'est pas intéressé à elle, afin de servir de garantie à un traité négocié par sa mère et le grand-père de son futur mari – le tout dans une cour où le sentiment anti-autrichien restait vivace. Le changement de prénom qu'elle n'a pas choisi – d'Antoine en Antoinette puis en Marie-Antoinette – n'est que l'une des marques de la manière dont il a été disposé d'elle.

On se souvient de l'absurde erreur qui aurait dû mettre la puce à l'oreille du cardinal de Rohan lors de l'affaire du collier : des lettres censées émaner de la reine mais signées « Marie-Antoinette de France » et donc, par définition, des faux. Les monarques appartiennent bien à des maisons ou dynasties, mais ils ne signent pas de leurs noms de famille – l'évocation des registres paroissiaux de Versailles ci-dessus le confirme. Le ravalement de Louis XVI, déposé du trône, en citoyen « Louis Capet » porte sa charge d'avilissement. Le 23 vendémiaire an II (14 octobre 1793), celle que l'on appelle alors la « veuve Capet » est introduite à l'audience du

³⁴ Archives départementales des Yvelines (AD78), document coté 4E3508 (cliché 34).

³⁵ Vienne, Haus-, Hof- und Staatsarchiv, HA Sammelband 3, alt 35/12. Voir Catriona SETH, *Marie Antoinette. Anthologie et dictionnaire*, op. cit., p. 3-4.

³⁶ Pour d'autres occurrences de la seule signature « Antoinette », voir notamment les courriers à l'impératrice portant les dates suivantes : le 12 juillet 1770, le 16 avril 1771, le 21 juillet 1771, le 13 octobre 1771, le 15 novembre 1771, le 13 juin 1772, 18 octobre 1774.

³⁷ Par convention typographique, suivant les normes de l'Imprimerie Nationale, nous intégrons des traits d'union au double prénom francisé, mais lorsqu'elle signe, Marie-Antoinette elle-même n'en inclut jamais. Le registre paroissial qui comprend l'acte de mariage du Dauphin et de l'archiduchesse inscrit, dans le corps du texte de l'acte, des tirets entre les quatre prénoms de la jeune femme.

Tribunal révolutionnaire présidée par Amand-Martial Herman. Si nous en croyons le procès-verbal, « Interrogée de ses noms, surnoms, âge, qualités, lieu de naissance et demeure », l'accusée « A répondu se nommer Marie-Antoinette Lorraine d'Autriche, âgée d'environ trente-huit ans, veuve du roi de France, née à Vienne, se trouvant lors de son arrestation dans le lieu des séances de l'Assemblée nationale³⁸. » L'exécution, deux jours plus tard, de celle qui avait été sans doute la femme la plus souvent représentée de son temps, une icône de la mode mais aussi la victime de caricatures cruelles, a contribué à faire d'elle, sous le seul double prénom qu'elle a porté, à partir de son arrivée en France, l'un des personnages les plus célèbres de l'histoire³⁹.

Catrina SETH

All Souls College, University of Oxford

³⁸ Voir le *Jugement de Marie-Antoinette et acte d'accusation avec l'Extrait du procès-verbal d'audience du 23 vendémiaire an II* in Catrina SETH, *Marie Antoinette, op. cit.*, p. 207.

³⁹ Pour prendre un exemple, Marie-Antoinette occupe le dixième rang (Jeanne d'Arc, qui tient la première place du classement, est la seule femme à la précéder) des trente plus grands Français de tous les temps dans un sondage mené par *Le Figaro* en décembre 2023 : <https://www.lefigaro.fr/culture/patrimoine/napoleon-jeanne-d-arc-de-gaule-belmondo-ou-platini-qui-sont-les-30-plus-grands-francais-de-tous-les-temps-20231222> consulté le 21 avril 2024.